

Laurence DELOINCE

NOTAIRE TITULAIRE
Successeur de Maître MOREL

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Laurence DELOINCE Notaire associé unique de la SAS « OFFICE NOTARIAL DELOINCE », titulaire d'un Office Notarial à TANINGES (74440) 147 Route d'Annemasse, le 12 juillet 2023 il a été constaté la VENTE EN ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT,

Avec la participation à distance, en son office notarial, de Maître François-Stanislas THOMAS, notaire à CHALON-SUR-SAONE (Saône-et-Loire).

Par :

La Société dénommée **SCCV LE CLOS D'ARSENE**, Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à LES GETS (74260), 241 Chemin des Hôtelières, identifiée au SIREN sous le numéro 910507821 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY.

Au profit de :

Madame Caroline Daphnée PARENT, directrice générale, demeurant à BEAUNE (21200) 14 rue Pierre Joigneaux.

Née à DIJON (21000), le 19 avril 1977.

Célibataire.

Madame Corinne ROBERT-BETHUNE, expert-comptable, demeurant à BEAUNE (21200) 34 rue Sainte-Marguerite.

Née à VILLIERS-LE-BEL (95400), le 11 janvier 1969.

Célibataire.

Quotités acquises :

- Madame Caroline PARENT acquiert la pleine propriété indivise des BIENS objet de la vente à concurrence de la moitié.

- Madame Corinne ROBERT-BETHUNE acquiert la pleine propriété indivise des BIENS objet de la vente à concurrence de la moitié.

DESIGNATION

Sur la commune de LES GETS (HAUTE-SAVOIE) 74260,
51 Chemin des Clos.

Dans un ensemble immobilier dénommé LE CLOS D'ARSENE

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
I	1746	51 CHE DES CLOS	00 ha 09 a 64 ca

Les lots de copropriété suivants :

Au sous-sol,

Lot numéro huit (8)

Un casier à skis, numéroté 8, situé au sous-sol

Et les un /dix millièmes (1 /10000 ème) des parties communes générales.

Lot numéro trente-six (36)

Un parking, numéro 13 au plan, situé au sous-sol

Et les cinquante-neuf /dix millièmes (59 /10000 èmes) des parties communes générales.

Au rez-de-chaussée,

Lot numéro trente-huit (38)

Une cave, n° 12 sur le plan, située au rez-de-chaussée
Et les quatre /dix millièmes (4 /10000 èmes) des parties communes générales.

Lot numéro quarante-deux (42)

Un appartement avec terrasse, portant le n° 004 sur le plan architecte, situé au rez-de-chaussée et comprenant un dégagement avec deux placards, une pièce à vivre avec coin cuisine, WC, salle d'eau, une chambre et une petite pièce à usage de chambre avec placard

Et les six cent soixante-quinze /dix millièmes (675 /10000 èmes) des parties communes générales.

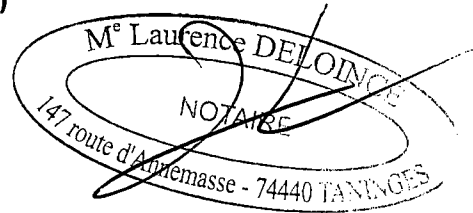
PROPRIETE - JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire de la quote-part de la propriété du sol attachée aux lots vendus et des constructions existantes à compter de ce jour.

Il deviendra propriétaire des ouvrages à au fur et à mesure de leur exécution et de leur édification, par voie d'accession.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A TANINGES (Haute-Savoie)
LE 12 JUILLET 2023**



Laurence DELOINCE

NOTAIRE TITULAIRE
Successeur de Maître MOREL

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Laurence DELOINCE Notaire associé unique de la SAS « OFFICE NOTARIAL DELOINCE », titulaire d'un Office Notarial à TANINGES (74440) 147 Route d'Annemasse, le 12 juillet 2023 il a été constaté la VENTE EN ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT,

Avec la participation à distance, en son office notarial, de Maître François-Stanislas THOMAS, notaire à CHALON-SUR-SAONE (Saône-et-Loire).

Par :

La Société dénommée **SCCV LE CLOS D'ARSENE**, Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à LES GETS (74260), 241 Chemin des Hôtelières, identifiée au SIREN sous le numéro 910507821 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY.

Au profit de :

Madame Caroline Daphnée PARENT, directrice générale, demeurant à BEAUNE (21200) 14 rue Pierre Joigneaux.

Née à DIJON (21000), le 19 avril 1977.

Célibataire.

Madame Corinne ROBERT-BETHUNE, expert-comptable, demeurant à BEAUNE (21200) 34 rue Sainte-Marguerite.

Née à VILLIERS-LE-BEL (95400), le 11 janvier 1969.

Célibataire.

Quotités acquises :

- Madame Caroline PARENT acquiert la pleine propriété indivise des BIENS objet de la vente à concurrence de la moitié.

- Madame Corinne ROBERT-BETHUNE acquiert la pleine propriété indivise des BIENS objet de la vente à concurrence de la moitié.

DESIGNATION

Sur la commune de LES GETS (HAUTE-SAVOIE) 74260,
51 Chemin des Clos.

Dans un ensemble immobilier dénommé LE CLOS D'ARSENE, figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
I	1746	51 CHE DES CLOS	00 ha 09 a 64 ca

Les lots de copropriété suivants :

Lot numéro huit (8)

Un casier à skis, numéroté 8, situé au sous-sol

Et les un /dix millièmes (1 /10000 ème) des parties communes générales.

Lot numéro trente-six (36)

Un parking, numéro 13 au plan, situé au sous-sol

Et les cinquante-neuf /dix millièmes (59 /10000 èmes) des parties communes générales.

Lot numéro trente-huit (38)

Une cave, n° 12 sur le plan, située au rez-de-chaussée

Et les quatre /dix millièmes (4 /10000 èmes) des parties communes générales.

Email : laurence.deloince@notaires.fr

Lot numéro quarante-deux (42)

Un appartement avec terrasse, portant le n° 004 sur le plan architecte, situé au rez-de-chaussée et comprenant un dégagement avec deux placards, une pièce à vivre avec coin cuisine, WC, salle d'eau, une chambre et une petite pièce à usage de chambre avec placard

Et les six cent soixante-quinze /dix millièmes (675 /10000 èmes) des parties communes générales.

PROPRIETE - JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire de la quote-part de la propriété du sol attachée aux lots vendus et des constructions existantes à compter de ce jour.

Il deviendra propriétaire des ouvrages à au fur et à mesure de leur exécution et de leur édification, par voie d'accession.

PRIX

La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal ferme et définitif et non révisable, prévu au contrat préliminaire, Taxe sur la Valeur Ajoutée incluse de **QUATRE CENT CINQUANTE-TROIS MILLE EUROS (453.000,00 EUR)**, s'appliquant :

- au prix hors taxe de : TROIS CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (377.500,00 EUR),

- à la Taxe sur la Valeur Ajoutée au taux de 20 %, de : SOIXANTE-QUINZE MILLE CINQ CENTS EUROS (75.500,00 EUR).

Lequel prix a été payé comptant à concurrence de DEUX CENT QUARANTE-NEUF MILLE CENT CINQUANTE EUROS (249.150,00 EUR) par L'**ACQUEREUR**. Le surplus du prix de la vente sera payé au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

PAIEMENT DU SURPLUS

Les pourcentages et échelonnements appliqués au prix de QUATRE CENT CINQUANTE-TROIS MILLE EUROS (453.000,00 EUR) sont les suivants :

- 10 % à l'achèvement des murs en élévation, soit la somme de QUARANTE-CINQ MILLE TROIS CENTS EUROS,
ci 45.300,00 €
- 5 % à la mise hors d'eau, soit la somme de VINGT-DEUX MILLE SIX CENT CINQUANTE EUROS,
ci 22.650,00 €
- 15 % à la pose des menuiseries extérieures, soit la somme de SOIXANTE-SEPT MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS,
ci 67.950,00 €
- 10 % à l'achèvement des locaux, soit la somme de QUARANTE-CINQ MILLE TROIS CENTS EUROS,
ci 45.300,00 €
- 5 % à la mise à disposition des locaux par la remise des clés, soit la somme de VINGT-DEUX MILLE SIX CENT CINQUANTE EUROS,
ci 22.650,00 €

SOUS-TOTAL égal au prix de la vente soit **QUATRE CENT CINQUANTE-TROIS MILLE EUROS**, ci 453.000,00 €.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A TANINGES (Haute-Savoie)
LE 12 JUILLET 2023

